

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 591

Artikel: Carrières féminines : "soins de beauté" : [1ère partie]

Autor: Niggli, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER..... 8.-

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Qui croit, ne fuit point...

Karl BARTH.

L'abonnement au „Mouvement“ à moitié prix

Dès maintenant, et jusqu'au 30 juin prochain, nous servirons à tout nouvel abonné qui en effectuera le paiement un abonnement au „Mouvement“, valable jusqu'au 31 mars 1942, et cela exactement à moitié prix, soit pour la somme de 3 frs au lieu de 6 frs.

Rappelons que ce geste hardi de propagande a pour but, en augmentant le chiffre de nos abonnés, de faire baisser notre prix de revient d'imprimerie, actuellement de 23 centimes l'exemplaire, à 13 centimes, 7, et par conséquent d'améliorer grandement notre situation financière, en contribuant d'autre part à faire connaître dans des milieux toujours plus étendus les idées et les principes qui sont les nôtres.

Nos chaleureux remerciements vont à tous ceux de nos lecteurs, qui ont immédiatement compris le geste d'entraide que nous leur demandions, et qui, soit nous ont procuré de nouveaux abonnés à ce taux réduit, soit nous ont versé la somme correspondante, en nous écrivant « de faire ainsi des heureux en servant des abonnements là où nous le jugerons bon et nécessaire ». Si leur exemple est largement suivi, par d'autres de nos lecteurs — et nous avons toutes raisons d'espérer qu'il le sera — de graves soucis nous seront enlevés. Merci!

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Compte de chèques postaux N° 1.943. Seuls, de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce prix si avantageux.

Les femmes à la Foire de Bâle

...Une fois de plus, lorsque l'on parcourt les stands de la Foire, l'importance du rôle de la femme comme consommatrice frappe tous les yeux. Ceci devant les remarquables expositions de l'horlogerie et de l'art décoratif, où les bijoux nouveaux, les délicates merveilles que sont certaines montres, semblent avoir été conçus, dessinés, et exécutés uniquement à son intention! Ici aussi dans la branche des textiles et de la confection. Là règnent sans conteste les produits de soie artificielle, tous si légers, si lumineux, que l'envie vous prend de faire exécuter sur le champ les charmants modèles de la nouvelle saison; et là aussi on peut voir différents produits en « laine artificielle », qu'il sera intéressant d'examiner une fois entrés dans la pratique. Notons ici avec satisfaction l'exposition des tissus de tricot de la maison Laib (Amriswil) qui s'enorgueillit de porter le Label de la L. S. A., comme garantie d'objets normalement payés, ainsi que celle de l'entreprise sociale bien connue des tissages bâlois, qui, maintenant, mélange elle aussi la laine artificielle à ses travaux.

Les expositions de meubles, d'appareils ménagers, comme celle de l'industrie chimique (produits de nettoyage pour remplacer le savon), tout autant que celles de l'alimentation du gaz ou de l'électricité s'adressent également en premier lieu à la femme consommatrice; et l'amusante exposition de la récupération des déchets, organisée par l'Office fédéral de guerre pour l'industrie, prouve à toutes les ménagères l'indiscutable nécessité de ne rien laisser perdre: n'y voit-on pas qu'en jetant bout à bout tous les tubes de pâtes dentifrices et autres récoltes, on paverait la route de Berne à Rome! En revanche, la place de la femme productrice, et surtout de la femme chef d'entreprise est fâcheusement modeste: sur 1200 maisons qui figurent au catalogue de la Foire, il y en a peut-être seulement deux douzaines qui soient dirigées par des femmes! soit 6 entreprises de confiserie, 2 de spécialités ménagères, 2 de vêtements, et une seule fabrique, la majorité parmi elles se consacrant surtout à l'art décoratif. Peut-être il est vrai, certaines firmes féminines de Suisse allemande ont-elles négligé de faire



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 MAI 1941

XXX^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A BALE

(Salle du Grand Conseil et Bernoullianum)

ORDRE DU JOUR:

Samedi 17 mai à 14 h. 15 (Salle du Grand Conseil, Place du Marché)

ASSEMBLÉE DE DÉLÉGUÉS

(Les déléguées sont priées d'échanger leur carte de délégation contre leur carte de vote avant l'ouverture de la séance.)

1. Appel des délégués.
2. Rapport annuel du Comité.
3. Rapport financier et taux de la cotisation pour 1941-42.
4. Election complémentaire d'un membre du Comité Central.
5. Proposition de la Section de Neuchâtel.
6. Cours de Vacances.
7. A propos du droit de cité suisse: communication par M^{me} LEUCH.
8. Les Bâloises ont voté!... causerie par M^{me} WIDMER-THIEL.
9. Imprévu.

Interruption de la séance pour le thé

17 heures 30:

Les femmes et notre front arrière

Exposé par M. E. von SCHENK, privat docent à l'Université de Bâle

20 heures: Soirée familière au Restaurant du Jardin Zoologique (entrée Bachlettenstrasse). Invitation de la Section bâloise.

Dimanche 18 mai, 10 h. 30, Bernoullianum, Bernoullianumstrasse. (Arrêt du tram N° 2: Bernoullianum; arrêt du tram N° 3: Spalentor).

Assemblée publique:

Travail féminin et occasions de travail

par M^{me} M. SCHWARZ-GAGG (Berne)

Nouvelles de féministes étrangères

par M^{me} GOURD (Genève)

13 heures: Repas en commun au restaurant du Jardin Zoologique. Prix: 3 fr. (Menu végétarien à volonté).

Après-midi: Visites du Musée des Beaux-Arts, de la nouvelle Université, éventuellement excursion dans les environs.

Hôtels recommandés: (Les prix s'entendent pour la chambre, le petit déjeuner et le service). *Schweizerhof*, fr. 9.-; *Baslerhof*, fr. 6.50 (chambre à deux lits, par personne: fr. 6.-); *Bernerhof*, fr. 5.50 à 6.50; *Hôtel de la Croix-Bleue*, fr. 4.50 à 5.50. — On est prié de revenir directement et sans tarder les chambres dans les hôtels.

L'hospitalité est cordialement offerte à quelques déléguées. S'adresser avant le 10 mai à M^{lle} Fleissig, pharmacie, Birsfelden (Bâle-Campagne).

Restaurants recommandés pour le repas du samedi soir: *Pomeranze*, Steinvorstadt 24, *Küchli* et *Kaffeewirtschaft Gfeller*, Eisengasse, 9, *Restaurant Cérés* (végétarien) Steinvorstadt, 23, *Café Friederich* Falkenstrasse, 9.

Prière instante de s'inscrire pour le repas en commun du dimanche avant le 15 mai, auprès de M^{me} Ficker-Eggmann, Strassburgerallee, 22, Bâle, en indiquant si l'on désire un menu végétarien ou non.

Il est rappelé que les coupons de repas sont exigés partout.

comme les Romandes précéder leur nom de « Madame » ou « Mademoiselle », ce qui les aurait immédiatement situées? et peut-être aussi que, dans bien des cas, des maisons de couture ou d'alimentation, dans lesquelles les femmes tiennent la première place figurent-elles au catalogue sous un nom d'homme? Il n'en reste pas moins que dans le domaine de la production, l'homme règne en maître sans conteste, alors que, dans celui de la consommation, c'est bien plutôt la femme qui est reine.

Et il faut qu'elle s'en rende compte afin de pouvoir mettre ce pouvoir à profit pour le progrès social. Nous venons de mentionner le Label de la L. S. A., et voici encore une belle réalisation sociale due aux femmes: nous voulons parler de la salle réservée au personnel féminin de la Foire et qu'ont organisée les membres des Sociétés féminines bâloises. Dans cette salle, meublée de confortables fauteuils, toutes les femmes employées à la Foire trouvent du thé, des sièges, des tables, bref tout ce qui leur faut pour se détendre et se détendre durant les brèves interruptions de leurs heures de travail... E. A.

(Librement traduit et abrégé d'après le Schw. Frauenblatt).

Avant des élections, en Australie

Un questionnaire des Sociétés féminines aux candidats

Les Sociétés féministes de la Nouvelle-Galles du Sud ont adressé aux 87 candidats, qui se présentaient aux élections dans cet Etat australien, un questionnaire leur demandant s'ils seraient disposés à soutenir les points suivants:

Modification à la loi, qui donnerait à la femme mariée le même droit qu'à l'homme de choisir son domicile. Introduction de mesures législatives permettant à la femme britannique qui épouse un étranger de garder, si elle le juge bon, sa nationalité. — Introduction de pensions d'Etat aux mères, reconnaissant ainsi la valeur pour la communauté de l'activité de la femme dans la famille, et permettant de maintenir à un niveau élevé cette vie de famille. — Application du principe à travail égal, salaire égal, mêmes chances d'avancement pour les femmes que pour les hommes, et élimination de toute infériorisation des femmes dans le domaine du travail. — Liberté pour la femme qui travaille de décider elle-même des mesures de protection industrielle qui lui sont appliquées. — Nomination d'une proportion équitable de femmes dans toutes les Commissions, Comités, etc. institués par le gouvernement.

Vingt-quatre candidats, nous dit-on, ont

répondu affirmativement à ces questions. On ne peut s'empêcher de se demander ce qu'il en serait chez nous?... mais n'oublions pas que les femmes d'Australie sont électorales! ce qui leur confère le droit de faire entendre... et accepter leur point de vue!

Carrières féminines

„Soins de beauté“

...Evidemment, l'on pourrait comprendre sous ce titre le métier de couturière, ou celui de fourreuse, celles qui les exercent se donnant aussi mille peines pour embellir l'extérieur de leurs clientes. Mais lorsque l'on parle de « soins de beauté », l'on pense surtout à celles qui s'attachent à mettre en valeur le charme personnel particulier à chaque femme, c'est-à-dire les coiffeuses, les manucures, et toutes celles qui emploient dans ce but des cosmétiques et des fards.

De toutes ces professions, une seule, celle de coiffeuse, est réglementée fédéralement. Depuis 1937, en effet, il existe un règlement d'apprentissage pour ce métier, et de plus, et en vertu de la loi fédérale de 1938 sur la formation professionnelle, des examens de maîtrise ont été établis, dont l'importance est très grande. En effet, ne peuvent former des coiffeurs et des coiffeuses que ceux qui ont déjà préparé avec succès des apprentis, ce qui a eu pour résultat direct de faire reculer le nombre des contrats d'apprentissage de coiffeuses de 454 à 305 dans l'espace de deux ans, nombre de petits magasins de coiffure dans des localités de campagne ayant été de la sorte mis de côté comme insuffisants pour l'apprentissage de ce métier.

Les meilleures places pour une apprentie coiffeuse se trouvent dans des entreprises de moyenne grandeur, parce que, dans les établissements de première classe, la clientèle *select* se refuse généralement à passer par les mains d'une apprentie: or, le travail sur mannequin ne suffit pas pour apprendre le métier. De plus, et indépendamment de ces considérations d'ordre professionnel, il est à recommander de faire grande attention au genre de clientèle qui fréquente l'établissement où sera placée une apprentie, car là, bien plus que partout ailleurs, ces jeunes filles sont en contact direct avec la clientèle, et ainsi à même d'entendre et d'observer bien des choses, dont l'influence peut être grande sur le développement de leur caractère.

C'est pour une autre raison encore qu'il est nécessaire d'observer une certaine réserve avant de conseiller à une jeune fille d'apprendre ce métier: depuis ces dernières années, bien des plaintes se sont fait entendre sur la marche difficile des affaires et les mauvais résultats financiers des entreprises de cet ordre, si bien qu'en 1938 le Département fédéral de l'Economie publique a estimé nécessaire de mener une enquête sur la situation. Le rapport qui relate les résultats de cette enquête a relevé de façon fort intéressante combien un beaucoup trop grand nombre d'établissements de coiffure ont été créés, ce qui a eu pour résultat direct une concurrence acharnée, une tendance à baisser les prix, et forcément l'établissement de très petits gains, aussi bien pour les patrons que pour les employés. Quelle différence avec le temps où, vers 1898, il y avait en tout et pour tout quatre coiffeuses dans la ville de Berne, mais qui avaient une clientèle étendue, aucun salon pour femmes n'existant à la campagne, si bien que ces émulles féminines de Figaro devaient souvent se rendre à domicile, emportant avec elles leurs instruments de travail, soit un fer à friser, un peigne et une brosse, et beaucoup d'épingles à cheveux! Leurs établissements, d'ailleurs, si courus qu'ils fussent, ne ressemblaient en rien aux salons de coiffure actuels: point d'eau courante, aucun des nombreux appareils que l'électricité a mis en usage, et, cela va sans dire, aucun des luxes des cabines particulières. Tout ceci peut nous permettre de nous rendre compte combien de transformations se sont accomplies en cinquante ans, et combien sont grandes maintenant les exigences que l'on formule sur le compte de celles qui exercent ce métier.

(La fin en 3^{me} page).